



Lecolle Michelle

Noms collectifs humains : un point de vue de sémantique lexicale sur l'identité dans le rapport individu/groupe

Pour citer l'article

Lecolle Michelle, « Noms collectifs humains : un point de vue de sémantique lexicale sur l'identité dans le rapport individu/groupe », dans *revue i Interrogations ?*, N°16. Identité fictive et fictionnalisation de l'identité (II), juin 2013 [en ligne], <https://revue-interrogations.org/NOMS-COLLECTIFS-HUMAINS-UN-POINT> (Consulté le 20 avril 2025).

ISSN 1778-3747

Tous les textes et documents disponibles sur ce site sont, sauf mention contraire, protégés par la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France](#).



Résumé

L'article aborde la question de l'identité en linguistique et cherche à montrer l'importance des phénomènes de langue et de discours dans la description de l'identité des êtres humains.

On propose une approche de cette question en termes de rapport individu/groupe, en décrivant les caractéristiques sémantiques des noms collectifs - noms au singulier désignant des groupes (*foule, public, caste, population*). Après avoir présenté plusieurs définitions philosophiques de l'identité, on évalue leur pertinence quant au rapport individu/groupe et au groupe lui-même. Dans une deuxième partie, on présente différents noms collectifs, qu'on classe selon la façon dont ils regroupent les individus. Une dernière partie aborde l'identité par le biais de son corollaire, l'altérité : on propose ici plusieurs exemples de noms collectifs dont la signification, ou les emplois en discours reposent sur l'altérité.

Mots-clé : sémantique lexicale ; discours ; dénomination ; nom collectif

Abstract

This paper addresses the issue of the identity in linguistics. Opting for a lexical approach, it aims to show the significance of linguistic and discourse phenomena in the matter of describing human beings' identity.

We propose an approach of this issue in terms of individual/group relationship, describing the semantics features of collective nouns - singular nouns which refer to groups (*crowd, public, caste, population*). We first introduce philosophical definitions of identity in order to evaluate their relevance regarding the individual/group relationship and the group as such. We then present collective nouns, sorting them out according to the way they group individuals. We finally address the issue of the identity by means of its corollary, otherness : we expound several examples of collective nouns the signification of which is based on otherness.

Keywords : lexical semantics ; discourse ; denomination ; collective noun

Introduction

Cet article propose une approche de la question de l'identité en linguistique. Dans ce cadre, l'identité peut être envisagée par le biais des moyens verbaux (lexicaux et discursifs) qui la sollicitent, la décrivent ou la construisent. C'est au rôle du lexique que je m'intéresserai ici, en tant qu'il fournit des vocables aptes à dire l'identité des humains en société - qu'elle soit réelle, imaginaire, fictive, ou encore objective ou subjective. Sur ce terrain, je rapprocherai la question de l'identité de celle de la catégorisation, du point de vue des individus et des groupes, en m'attachant principalement à la question de la dénomination - au nom, donc. On note en effet qu'il existe de nombreux noms et adjectifs nominalisés aptes, sinon dédiés, à désigner spécifiquement l'identité des humains, en les catégorisant (de manière savante : en sciences sociales par exemple, ou non savante : dans les discours médiatiques par exemple), selon différents critères (religieux : *chrétien, musulman* ; socio-économique : *bourgeois, prolétaire, aristocrate* ; socio-professionnel : *ouvrier, employé, retraité* ; social : *immigré, délinquant* ; de genre : *femme, homme* ; d'âge : *vieux, jeune, enfant* ; de nationalité, etc.). Ces noms et adjectifs nominalisés, employés en groupe nominal pluriel (*les vieux, les immigrés, les Français*) et, plus encore, en groupe nominal singulier générique (*le vieux, l'immigré, le Français*), fonctionnent comme de véritables labels identitaires.

Proches à certains égards des premiers, une autre série de noms sont susceptibles également de dire l'identité, mais du point de vue du groupe et du rapport entre individu et groupe. C'est à ceux-ci, les noms collectifs (Ncoll désormais) que je m'intéresserai dans cet article. Les Ncoll (e. g. *communauté, population, famille, parti, public, foule, groupe, faction, bande, classe*, etc.) sont en effet des noms désignant des groupes (humains, dans mes exemples), concurremment aux groupes nominaux pluriels (*les/des gens, les/des spectateurs* (pour *public*) par exemple).

D'un point de vue lexical, le Ncoll met en œuvre un rapport sémantique dit « membre/collection » [1]. En voici une définition classique :

« Un Ncoll est un nom au singulier dénotant une entité composée d'un regroupement d'éléments de même

catégorie » [2].

La spécificité principale des Ncoll est de désigner, avec une morphologie au singulier, une pluralité d'individus (« éléments » dans la définition). Cette caractéristique, qui a des incidences syntaxiques et sémantiques, a aussi, selon la signification de ces noms (plus ou moins précis, et adaptés à tel ou tel mode de référence), des incidences en discours sur les représentations identitaires. Fondamentalement en effet, la référenciation [3] par le biais d'un Ncoll a pour effet de poser discursivement un regroupement d'individus épars et de fonder, discursivement toujours, une unité (cf. « entité ») et/ou une proximité sémantique, voire une similitude entre individus divers (cf. « éléments de même catégorie »). Cette « proximité sémantique » est en réalité on ne peut plus lâche pour certains Ncoll, comme on le verra (cf. par exemple *ensemble*, ou encore *foule* ou *cortège*), mais pour d'autres au contraire la question de l'identité est directement posée : en effet, certains Ncoll ne se contentent pas de désigner un regroupement, ils posent en outre ce regroupement comme fondé sur des critères identitaires (*classe*, *caste*, par exemple). Par là, ils servent de repères lexicaux pour une catégorisation des individus dans la société.

L'objectif qui sous-tend cet article est de souligner, eu égard à la description de l'identité, la prégnance de la langue, qui fournit des lexèmes pourvus d'une certaine signification – potentiellement "identitaire" –, et l'importance du discours qui emploie ces lexèmes : par là en effet, le et les discours configurent ou reconfigurent l'identité des référents concernés – individus et groupes –, voire même la créent, par l'acte de langage qu'est la nomination.

La description porte sur des Ncoll à référent (collectif) humain du français contemporain, et se centre sur la sémantique lexicale de ces noms – ce qui suppose une approche monosémique et même quelque peu "fixiste" : il est entendu que les discours ne se contentent pas de reconduire, pour tel nom, telle signification, mais en distinguant le niveau du discours et celui du lexique, et en me centrant sur ce dernier, je cherche à explorer l'apport propre des Ncoll – d'une partie d'entre eux, du moins – à la perspective identitaire.

Une première partie sera consacrée à la présentation de définitions de l'identité qui me paraissent pertinentes du point de vue de la description des groupes et du rapport individu/groupe : y sera envisagée, d'un point de vue théorique, la manière dont l'identité du groupe rejaillit sur les individus, et l'interdépendance de ces deux niveaux. Dans une deuxième partie, je m'attacherai aux noms eux-mêmes de ces groupes, en présentant et en contrastant différents types de Ncoll : le but est de préciser ce qu'on peut entendre par l'expression « même catégorie » qui puisse être rapproché de la notion d'identité [4]. Une troisième partie explorera la question de l'altérité, corollaire de l'identité, du point de vue des individus dans leur rapport au groupe, aux autres groupes et aux groupes "autres".

1. De l'identité, dans le cadre du rapport individu/groupe

Le *Trésor de la Langue Française* [5] présente trois acceptions du mot *identité*, qui correspondent également à des aspects de la notion telle qu'elle est présentée dans les dictionnaires et les ouvrages de philosophie [6].

Voici ces définitions :

« A.[...] Caractère de deux ou plusieurs êtres identiques (*identité qualitative, spécifique ou abstraite*). *Synon.* accord, coïncidence, communauté, similitude.

B.[...] Caractère de ce qui, sous des dénominations ou des aspects divers, ne fait qu'un ou ne représente qu'une seule et même réalité (*identité numérique, concrète*). *Synon.* consubstantialité, unité.

C.[...]Caractère de ce qui demeure identique ou égal à soi-même dans le temps (*identité personnelle*). *Synon.* permanence. »

A priori, ces acceptions ne concernent pas les groupes. Cependant, la dualité individu/groupe (membre/collection) présente dans la signification des Ncoll trouve ici un écho dans la question de l'identité. En effet, si, à la différence d'une classe (celle des chevaux, des hommes, des vieux, des Français), le groupe dénoté par un Ncoll ne suppose pas une similitude explicite de ses membres – explicitée par la dénomination –, les caractéristiques qu'ont ceux-ci en commun doivent cependant être suffisamment fortes (ou perçues comme telles) pour fonder la collection (le groupe), voire construire son identité. Par ailleurs, on sait que l'identité, ou la permanence, d'une collection est, dans une certaine mesure, indépendante de celle des membres de cette

collection. On peut donc rapporter ces trois acceptions au rapport membre/collection, selon trois points de vue : la première (A) renverrait à la ressemblance des individus (membres) – c’est “l’être comme”. La deuxième (B) à l’unité de la collection (synonyme « consubstantialité ») et, pour les membres la composant, elle renvoie à leur “être” selon certains critères – ce qui sera discuté plus bas. Je reviens sur la troisième © ci-dessous.

En reprenant les acceptions A et B, je situerai le propos de la manière suivante : l’identité du groupe à soi-même (identité « numérique », acception B) passe, pour les Ncoll, par l’identité-similitude (identité « qualitative », A) : en effet, la question de l’identité du groupe renvoie à celle du “semblable à”, de “l’être comme” des individus à l’intérieur du groupe. Les deux acceptions de l’identité sont donc ici à mettre en relation. Mais cette identité passe aussi par l’altérité, gommée à l’intérieur du groupe, et prise, à certains égards, comme un définissant du groupe depuis son extérieur. Dans le cadre des noms de groupes sociaux auxquels je viendrai plus précisément en § 2, l’identité est, par conséquent, à ramener à “identique à” d’un côté, et “différent de”, voire “autre de” de l’autre (voir § 3).

Quant à la troisième définition ©, qui porte sur la permanence dans le temps, il s’agit d’une caractéristique qu’on peut aussi rapporter au groupe lui-même, et qui illustre la dialectique du rapport entre groupe et individu. En effet, le groupe dans sa permanence et son changement est considéré comme indépendant des avatars des individus : dans une certaine mesure, le groupe peut changer sans que les individus ne changent, et inversement les individus peuvent changer sans que l’entité-groupe ne change – le cas des partis politiques ou des associations est exemplaire à cet égard. C’est la continuité, la permanence du groupe en tant que structure, sa cohésion qui constitue ici l’identité, comme dans le cas illustre du bateau de Thésée [7] ou dans l’exemple qu’utilise Thomas Hobbes [8] : « *la même cité, dont les actes procèdent continuellement de la même institution, que les habitants soient les mêmes ou non* ». On peut rapprocher cette continuité de ce que Campbell [9] nomme (en psychologie sociale) *entitativity* (« entitativité »), c’est-à-dire la perception d’un groupe (humain) comme une entité indépendamment de ses éléments [10]. Ce jeu de permanence/changement et de différences entre groupe constitué et ensemble d’individus se vérifie sur le plan discursif si l’on observe qu’on peut prédiquer, sans contradiction, des propriétés des référents des Ncoll, en tant que groupes, qui ne sont pas vraies des individus les composant, ou plutôt qui ne leur correspondent pas, ou pas toujours, à proprement parler : dans *un électorat composite*, *composite* s’applique au groupe et non aux individus ; une population vieillissante n’est pas réellement une population composée de personnes vieillissantes. En revanche, une population immigrée est une population composée d’immigrés [11]... On peut voir une illustration de ces différences et du mélange parfois complexe de ces valeurs dans les exemples suivants : *large* en (1) porte simplement sur la taille du groupe, tandis que la qualité *divers* en (1), qui porte sur le groupe, est due aux éléments qui le composent ; il en est de même, en (2), où c’est le groupe (la société) qui est « vieille », laquelle qualité provient bien de ses éléments, mais envisagés dans leur moyenne :

(1) Pourquoi la mondialisation et la finance, considérées par nombre d’économistes comme utiles au développement, suscitent-elles tant d’hostilité dans un électorat aussi large que divers ? (*Le Monde*, 2/05/2012)

(2) On a une société vieille. (chercheur en sciences sociales, France Culture, 20/3/2006)

Pour compléter les questions liées à l’acception C de l’identité, ajoutons le rôle de la permanence (ou du moins la continuité) de la dénomination même, question de la plus haute importance sur la scène politique par exemple, dès lors que sont discutées l’identité et l’évolution à travers le temps d’un parti, le changement qu’y impulsent parfois ses membres et, dans certains cas, son changement de nom. Le nom propre crucialement dans ce cas, mais aussi plus généralement la dénomination par un nom commun collectif (voir plus bas *gauche* et *droite*) ancre l’identité (supposée) du groupe en attachant une étiquette constante à une composition potentiellement mouvante. Qui plus est, il arrive que soit posée, par la nomination, l’existence même d’un groupe, vu sous un certain angle : on se souvient du cas du nom de *réseau (pédophile)* appliqué, dans l’affaire d’Outreau (2001-2006), à des personnes, présupposant ainsi, non pas leur existence en tant que personnes, mais leur groupement et leur appartenance au dit réseau. C’est de ce point de vue aussi, celui des énoncés produits, que l’existence ou l’identité du groupe peut être dite fictive – ou, du moins, indifférente à la question de la réalité : ce faisant, les discours entretiennent une représentation ou une identité fictive des individus.

Enfin, parmi les types d’identité décrits par Ferret [12], on en trouve un autre dont on pourra discuter la pertinence pour les Ncoll : il s’agit de « l’identité spécifique » (ou « sortale »), que Ferret [13] formule de la manière suivante « *pour être cet homme, il faut au moins être un homme* » : ici, avec *spécifique*, il est fait référence à la notion d’« espèce ». Sans entrer dans une description complexe (et hors de ma portée) à propos de cette notion, qui, d’ailleurs, est peut-être obsolète si on l’interprète dans les termes de l’Antiquité, signalons

qu'elle est, selon moi, à considérer en terme de « classe » (cf. mes exemples introductifs). On verra que ce type de catégorisation est parfois opérant, d'un point de vue linguistique, pour décrire le rapport entre individu et groupe. Citons dès à présent, comme illustration, le nom *humanité* qui, tout à la fois, classe ses membres (des humains) et les rassemble en un groupe (l'ensemble des humains). D'autres noms seront présentés sous cet angle.

2. Caractérisation des noms collectifs et identité

Dans cette section, je présente des types de Ncoll, dans le but de les confronter à la question de l'identité, des individus, des groupes et selon le rapport individu/groupe. Étant donné cette perspective "identitaire", la collecte de Ncoll (humains) ne sera pas exhaustive. Cependant, l'objectif (première partie) est de constituer un panorama cohérent de ces Ncoll reposant sur leur signification lexicale qui puisse délimiter, en regard des autres, des Ncoll "identitaires" ou "plus identitaires". Dans un deuxième temps, je chercherai à montrer, avec des critères linguistiques, comment la langue elle-même, en proposant des dénominations pour les groupes, peut conférer à ces groupes une signification "identitaire".

Différents types de noms collectifs humains

J'ai signalé précédemment que la notion de « même catégorie » qui figure dans la définition des Ncoll proposée est, selon les cas, plus ou moins forte. En effet, dans son schématisme, cette définition passe sous silence la diversité des Ncoll, et notamment, pour ce qui m'occupe ici, le fait que tous ne sont pas équivalents du point de vue de l'homogénéité des membres du groupe. En réalité, certains Ncoll ne se basent pas principalement sur une identité quelconque ni même une similitude des individus qui les composent, et c'est un autre critère qui est davantage prégnant. Une présentation d'ensemble me permettra de situer des Ncoll plus "identitaires" que d'autres parmi l'ensemble des Ncoll (humains) [14].

Les Ncoll présentent tous, par définition, un trait de 'pluralité'. Selon les cas, le membre du groupe est, ou non, distingué par un lexème (*électeur/électorat, spectateur/public* par exemple). Ils peuvent être distingués selon que leur signification lexicale évoque :

1. un rassemblement contingent (co-présence conjoncturelle : *foule, public, auditoire, assistance, assemblée*) ;
2. un point de vue extérieur axiologiquement marqué sur la constitution du groupe (*la lie, la crème, la racaille, le gratin, l'élite*) ;
3. un rassemblement des membres sur un certain mode. La signification lexicale du Ncoll spécifie alors les modalités du lien entre les éléments : lien fonctionnel, social, politique (*équipe, famille, chœur, comité, association, société, troupe, population, peuple, communauté, tribu, bande, réseau, parti, syndicat, police, église*). Le type de lien, et la richesse et la précision de ce lien, fondent la spécificité de la signification lexicale de ces Ncoll (*famille vs communauté*, par exemple), en rapport étroit avec le fonctionnement de la société ;
4. le rassemblement en lui-même, sans que le mode de rassemblement ni les caractéristiques des individus soient précisés (*collection, ensemble, groupe, collectivité*). Ces Ncoll sont extrêmement généraux, à tel point qu'ils servent de descripteurs pour beaucoup de Ncoll (on les trouve comme définissants dans les dictionnaires), et Marie Lammert [15] qualifie les trois premiers de « méta-termes » [16]. En tant qu'outils de rassemblement, ils entrent, comme N1, dans des structures du type [déterminant SN1de (déterminant) SN2] (*le groupe/l'ensemble des spectateurs - un groupe/un ensemble de spectateurs*) dans lesquelles c'est le N2 qui spécifie le référent.

À partir de certains des Ncoll présentés jusqu'à présent, on trouve divers degrés de spécification : ainsi *population*, relevant du groupe 3, renvoie à de l'animé ou de l'humain dans la plupart des domaines de connaissance, mais n'en dit pas plus sur les caractéristiques de ces animés. Le nom permet même, pour les statisticiens, de référer à un ensemble non spécifié (y compris non animé) qu'on souhaite distinguer en tant qu'ensemble, ce qui le rapproche du type 4 ;

5. la constitution d'un ensemble selon des propriétés similaires. Parmi ceux-ci, les « propriétés similaires » peuvent aller jusqu'à renvoyer à proprement parler à l'identité des individus, et le groupe est, par définition, homogène : c'est ici que prennent place des noms comme *ethnie, race* [17], *classe, caste*, ainsi que *famille* d'une part, *droite, gauche, minorité, majorité* ou encore *opposition* (sur la scène politique), d'autre part, que j'ai

qualifiés ailleurs de « Ncoll intrinsèquement identitaires » [18] car ils présentent une identité vue sous un angle socialement pertinent. Dans la description que j'ai faite de ces Ncoll, j'ai défendu l'idée que l'identité était conférée aux individus par le biais du groupe : le fait d'appartenir à telle *classe*, *caste* et plus encore celle d'appartenir à la *droite*, à la *majorité* détermine en effet (de par la dénomination) l'identité des individus – ne dit-on pas « être de droite ; être de/dans la majorité » ? Le fait que les membres des groupes n'aient pas de dénomination en propre participe de cette détermination.

On voit bien cependant que, tout en partageant une détermination identitaire allant du groupe vers les individus, les lexèmes du groupe 5 sont différents selon leur mode d'accès à cette identité. Alors que *droite*, *gauche*, *majorité*, *minorité* disent directement une certaine identité, les lexèmes *ethnie*, *race*, *classe*, *caste* fournissent simplement des critères identitaires, chacun selon sa signification et ses sphères d'emploi en discours – spécialisés ou non. Ils sont de fait tout autant, et même davantage, des classificateurs que des Ncoll, et, pour être Ncoll, ils nécessitent d'être spécifiés : *la classe ouvrière*, *la caste des intouchables*, *la race des héros* [19], contrairement à *majorité*, *droite*, *gauche*, *minorité*, qui réfèrent directement, en emploi absolu. Ils sont à rapporter à l'« identité spécifique » ou « sortale », présentée en § 1, qui détermine les individus selon des « espèces » – espèces renvoyant ici à des artefacts classificatoires. C'est ici que se situe un rapprochement avec les noms (non collectifs) présentés en introduction : un ouvrier appartient à, et relève de, la classe ouvrière.

En résumé, la question de l'identité ne fonde pas une typologie de l'ensemble des Ncoll [20], mais elle permet de faire le départ entre des Ncoll basés fondamentalement sur une identité qualitative (un "même"), des Ncoll basés sur une simple pluralité, ou encore des Ncoll basés sur un mode de rassemblement contingent ou fonctionnel. Dans ce qui a été présenté jusqu'à présent, ceux du groupe 5 sont les seuls qui paraissent réellement "identitaires" – si on laisse de côté ceux de type 2, fondés sur une appréciation.

Quelques critères linguistiques pour l'identité dans le rapport individu/groupe

En poursuivant la question : « qu'entend-on par *même catégorie* ? », on peut compléter la caractérisation des Ncoll en prenant en compte d'autres critères linguistiques – formels et sémantiques. Je ne chercherai pas à présenter une description réglée, exhaustive et aboutie, mais plutôt quelques propositions. Il s'agit essentiellement ici de souligner le rôle de la langue comme système dans ses caractéristiques propres, en complément de l'acte discursif de référenciation, dont j'ai signalé plus haut l'importance.

Parmi les critères linguistiques pertinents, on mentionnera la forme des Ncoll : certains Ncoll sont en effet dérivés d'un nom ou d'un adjectif base (*jeune/jeunesse*), ou du moins formellement et sémantiquement apparentés, le nom base étant alors le nom du membre du groupe (*humain/humanité*). Cette proximité formelle et sémantique impose en elle-même une "lecture" en termes de similitude des individus, de classification et d'appartenance au groupe et donc, par voie de conséquence, d'identité dans le rapport individu/groupe. En voici quelques exemples, parmi lesquels je fais figurer des Ncoll non humains pour souligner la régularité du phénomène :

Des Ncoll non humains : en -aire : *argumentaire*, *bestiaire*, *syllabaire* ; en -erie : *joaillerie*, *quincaillerie* ; en -ure : *chevelure*, *mâturation* ; en -ail/-aille : *bétail*, *pierraille* ; en -ade : *colonnade*.

Des Ncoll humains : en -ure : *magistrature*, *cléricature* ; en -aille : *marmaille*, *valetaille* ; en -èle : *parentèle*, *clientèle*, *patientèle* ; en -ie : *aristocratie*, *bourgeoisie* ; en -at : *patronat*, *prolétariat*, *électorat* ; en -esse : *vieillesse*, *jeunesse*, etc. On ajoutera le couple *juré/jury*. Avec ces Ncoll, on retrouve l'identité « spécifique » et l'identité « numérique », présentées en § 1. D'un point de vue lexical, le fondement du groupe se fait sur "l'être" des individus le composant (une valetaille est un ensemble de valets ; être de la valetaille, c'est être un valet, indépendamment des autres caractéristiques de l'humain concerné), ou doit être considérée dans sa fonction ou son statut pour d'autres (*magistrature*, *patronat*, *clientèle*, *bourgeoisie*). Quoi qu'il en soit, c'est la langue elle-même qui impose ici une vision homogénéisante au groupe et aux individus le composant – la polysémie de certains Ncoll (*jeunesse*, *vieillesse*, *bourgeoisie*...) qui signifient à la fois une propriété (être jeune/vieux/un bourgeois) et la collection des personnes possédant cette propriété ne fait que renforcer le fondement linguistique du groupe sur cet "être" [21].

A partir de ce "noyau dur" de l'identité, on peut glisser vers des Ncoll où l'identité est conférée, linguistiquement toujours, mais de manière plus périphérique. Une autre catégorie de Ncoll me paraît pertinente, celle où le "faire" (l'activité commune) sert au regroupement, et confère par là une identité conjoncturelle au groupe et à ses membres : c'est le cas de noms (dérivés également, mais de verbes, avec les suffixes -(a)tion, -(e)ment, -ance) tels que *rassemblement*, *manifestation*, *gouvernement*, *administration*,

direction, assistance, immigration, association, opposition pour lesquels on a un glissement sémantique de l'action aux agents de l'action, pluriels et regroupés. Remarquons, ici aussi, qu'à ces Ncoll ne correspond pas de nom de membre (comme dans le cas de *magistrat/magistrature* plus haut) : par conséquent c'est (lexicalement) le groupe, créé et délimité par son activité, qui prime, et cette détermination "identitaire" s'exerce du groupe vers les individus. D'autres noms, non dérivés, peuvent être rangés dans cette catégorie où un "faire" commun fonde l'identité : c'est le cas de *opinion* ou encore de *mafia* ou *gang*, par exemple – je veux dire par là qu'est dénommé *mafia* ce qui a une activité de mafia.

Je mentionnerai encore une autre série de Ncoll, pour lesquels les critères renvoyant à la notion d'identité sont bien linguistiques, mais principalement sémantiques sans contrepartie formelle ; ceux-ci comportent dans leur signification lexicale un trait 'politique' ou 'institutionnel', et l'identité des membres est une identité conférée au groupe par son rôle dans "la vie de la cité" : c'est le cas, par exemple, de *police, armée, église, mais aussi gouvernement ou sénat* déjà signalés. Comme ceux de la série 3 mentionnés plus haut, ils sont rassemblés par une fonction sociale, mais ici au sein d'une collectivité qui les dépasse et par rapport à laquelle ils se déterminent. C'est, me semble-t-il, ce rapport externe englobant qui leur confère, de l'extérieur, une forme d'identité collective.

Enfin, des mots comme *nation* ou *patrie* désignent davantage, en emploi absolu (sans épithète, i. e. *la nation vs la nation française*) des unités, des blocs que des ensembles d'individus. Ceux-ci, ainsi que *peuple*, plus ambivalent et nettement polysémique, renvoient également à la question de l'identité, celle que se donne une société dans son ensemble – on ne peut pas ne pas penser à des notions comme celle d'« identité nationale ». Fortement chargés d'idéologie, ces noms engagent, mais de manière complexe et intriquée, les différentes valeurs et déterminations de l'identité présentées jusqu'à présent : identité du groupe en tant que tel, dans son rapport dialectique aux individus, et dans son rapport à l'autre et aux autres (voir § 3) [22].

Je conclurai cette partie en remarquant que je me suis éloignée ici, peu à peu, des définitions philosophiques (métaphysiques) de l'identité, pour explorer des "identités" fondamentalement humaines et peut-être purement verbales. Selon moi, elles n'en sont pas moins réelles, si l'on considère l'importance de la langue et des discours dans les représentations du monde, et leur rôle performatif d'action sur le monde.

3. Noms collectifs, identité et altérité

Avec les Ncoll présentés précédemment, j'ai cherché à caractériser l'identité dans le rapport individu/groupe selon différentes modalités sémantiques, et ceci "positivement". J'envisage à présent l'identité des groupes, mais "négativement", en creux, par le biais de l'altérité. En effet, le groupe se construit et est souvent présenté linguistiquement (par le jeu des dénominations) ou discursivement en termes d'opposition ou de différence avec son entour englobant, ou son complémentaire (dans une partition binaire, les éléments qui appartiennent à A n'appartiennent pas à non-A et réciproquement). Il en est ainsi de *majorité* et *minorité*, ainsi que de *majorité/opposition* : en termes mathématiques, mais aussi politiques ici, si l'on n'est pas de l'un, on est nécessairement de l'autre...

Plus généralement, avec l'identité des groupes et dans les groupes, se trouve très vite engagée la question de l'altérité, de différentes manières. Pour présenter le propos, je pars d'un premier exemple, celui de *droite* et *gauche* sur la scène politique : dans ce cas, (i) les membres se définissent par leur appartenance même au groupe, comme signalé plus haut : on peut les désigner par des formulations telles que : *un sympathisant de gauche ; un membre de (la) gauche ; les Français de gauche ; à gauche, on pense que [...]* [23]. En (3), *la gauche* réfère à l'ensemble des individus (ou encore à l'ensemble des courants du groupe – le rapport partie/tout potentiellement présent ici est abordé plus bas, avec *faction* notamment) :

(3) L'opposition à la politique de Sarkozy permet d'unifier la gauche. (*Libération*12/09/2007)

(ii) cette appartenance au groupe entraîne *ipso facto* l'altérité des membres par rapport aux membres du/des groupe(s) complémentaire(s) : être de gauche (en tant que membre), c'est n'être ni de droite ni du centre ; enfin (iii) sur un autre plan, l'identité du groupe en tant que tel (et donc, mais indirectement, celle de ses membres) est envisagée en termes de délimitation et de caractérisation de ce groupe vis-à-vis de son entour. C'est ce qui est discuté en(4) et (5) avec *la gauche* :

(4) Qu'est-ce que la gauche et où s'arrête-t-elle ? (Commentaire radio, 05/2007)

(5) [Ségolène Royal] elle définit [...] « les nouvelles frontières de la gauche » (*Politis*, 27/06/2007)

Ces exemples sont issus de commentaires, oraux ou écrits, datant de la période suivant directement l'élection présidentielle de 2007. Abondent, dans ces textes, les discussions touchant aux délimitations de la gauche (plus que de la droite pour des raisons conjoncturelles) en termes d'appartenance (ou de glissement) de ses membres, de définitions interne (rapport partie/tout : « les factions de la gauche ») et externe (rapport à la droite). Dans la période précédente (comme dans celle précédant les élections de 2012), fut également discutée la question de la polarisation en termes de "droite" et de "gauche" de la vie politique française (à l'exclusion du "centre" par exemple). Ces questions politiques rencontrent naturellement celle, linguistique, des spécificités lexicales de ces noms de groupe et de leurs caractéristiques, en termes de composition, d'identité et d'altérité. Leur délimitation structurale quasiment binaire, leur mode de référence homogène et globalisante (propice à la généralisation, voire à l'hyperbole) exercent une influence sur la manière dont les discours décrivent et participent à structurer la vie politique.

En résumé, et au-delà de ces exemples, l'altérité (toujours du point de vue que donne à voir le lexique des Ncoll) peut être vue en termes d'appartenance au groupe des "autres", de groupe constitué selon l'altérité même (cf. *faction* ci-dessous) ou des traits d'altérité (cf. *tribu* ci-dessous) et/ou de groupe "autre" fondant un rapport partie/tout dans un ensemble englobant (cf. *majorité/minorité*).

Je présenterai plusieurs Ncoll pour illustrer ceci du point de vue lexical ("en langue"), et je m'attarderai ensuite sur un exemple (celui du nom *communauté*), destiné à décrire la manière dont le discours peut construire l'altérité à partir d'un Ncoll *a priori* non prédestiné à cet usage. Plusieurs de ces Ncoll figurent déjà dans les classifications présentées dans le § 2.

Faction, secte, clan, caste Certains Ncoll comportent, d'une manière ou d'une autre, l'altérité dans leur signification lexicale : *faction*, *secte*, *clan*, *caste*. Ce dernier a été décrit plus haut en termes d'identité, ce qui n'est pas contradictoire, dans la mesure où il définit, dans certains contextes sociaux, un strict rapport d'appartenance : être membre de telle caste revient à ne pas être membre d'une autre. D'autres Ncoll pourraient d'ailleurs être rajoutés à la liste (*classe*, *ethnie*). Le cas de *secte* et de *clan* est relativement différent de ces derniers : ici, ce n'est pas dans son rapport au monde et à ses classifications que se signale l'altérité mais dans un trait de leur signification lexicale : une secte, et dans une moindre mesure, un clan, c'est ce qui exclut et s'exclut [24].

Le cas de *faction* est proche des deux précédents, mais, comme *clan*, il comporte intrinsèquement un trait mettant en place un rapport partie/tout : une faction (ainsi qu'un groupuscule), c'est un sous-ensemble d'individus dans un ensemble englobant, dont il se distingue par une spécification entraînant son (auto-)exclusion par la coupure, le conflit, l'opposition. On peut voir cette signification exploitée dans : *les différentes factions de l'Alliance du Nord* (à propos de l'Afghanistan, 2007), et dans l'exemple (6) :

(6) Le Concerto pour violon n°2 marqua dans les compositions de Chostakovich le début d'un style nouveau et plus sombre, ou comme le dit le musicologue Ian MacDonald : 'une riposte secrètement satyrique à la faction anti-symphonique au sein du Syndicat des compositeurs'. (France Musique, 3/03/2007)

Tribu D'un point de vue lexical, *tribu* est un cas encore différent : j'ai défendu dans un travail précédent [25] l'idée que ce Ncoll présente un trait connotatif d'altérité qui lui est conféré "de l'extérieur", par la manière dont nos sociétés (occidentales) présentent l'organisation politique de pays "autres" : au-delà de la réalité même de cette gestion politique, *tribu* donne à voir une part d'exotisme, quelque peu fantasmée [26] :

« D'un point de vue historique, une tribu consiste en une formation sociale existant avant la formation de l'État. Beaucoup de personnes utilisent ce terme pour faire référence à des peuples ayant des modes de vie non européens ou des sociétés indigènes » (Wikipedia [27], article *tribu*),

et c'est ce qu'on peut reconnaître dans les formulations comportant le dérivé *tribal* : *autorité tribale*, *zone tribale*, *chef tribal*, et plus encore *mœurs tribales*, *pratiques tribales*.

Communauté [28] Ce nom est à envisager en termes d'identité et d'altérité. Pour le présenter, je me base sur les descriptions des Ncoll faites plus haut (§ 2). Par différence avec d'autres Ncoll (catégorie 3), *communauté* est moins précis : le mode de rassemblement des membres, leur ressemblance est relativement vague. Le mode de rassemblement est cependant plus précis que dans *collectivité* ou *ensemble*. Il suppose, du fait de la base lexicale de *communauté*, l'adjectif *commun*, un "vivre ensemble", des relations de cohésion et de

solidarité à l'intérieur d'un groupe et une identité commune qui, du groupe, rejaillit sur les individus [29]. Ce nom n'est donc pas un simple outil de pluralité, comme l'est *ensemble* : on peut à ce titre opposer *l'ensemble des scientifiques* à *la communauté des scientifiques*. En effet, le premier, *l'ensemble des scientifiques*, peut être considéré comme équivalent à *les scientifiques*, alors que le second apporte une spécification sémantique supplémentaire en termes de lien et de cohésion des membres.

Par ailleurs, les attestations que j'ai étudiées tendent également à montrer que *communauté*, comme Ncoll, ne fonctionne pas seul (sauf par anaphore) : c'est l'expansion (ici, le complément de nom *des scientifiques*, ailleurs un adjectif épithète) qui permet d'identifier un groupe qui, sinon, resterait sous-déterminé.

Venons-en aux adjectifs épithètes et, dans le même temps, à l'altérité. Nombre de discours contemporains, notamment politiques et médiatiques, utilisent le mot *communauté* de manière particulière mais suffisamment récurrente pour que l'usage se soit imposé : il s'agit ici de la structure [la Ncommunauté+ Adjectif] avec article défini, le plus souvent au singulier (*la*), et où l'adjectif est un adjectif catégorisant - catégorisant « ethnique » [30] (*tutsi* ou *hutu* par exemple pour le Rwanda), territorial (*corse*), religieux (*juif*, *musulman*), ou portant sur une identité sociale (*immigré*, *homosexuel*, *féminin*) voire raciale (*noir*) - voir les exemples (7) et (8) : tandis que (7) nomme un groupe (*la communauté maghrébine*), (8) discute la pertinence de cette nomination :

(7) [Corse] La communauté maghrébine dont une partie, notamment les jeunes nés sur l'île, est parfaitement intégrée, ressent une forte inquiétude. (À propos d'événements à caractère raciste, 2004, Site du collectif Bellaciao)

(8) [drame de la prise d'otages en Irak] Ce drame a conduit à user et abuser de l'expression « communauté musulmane ». Dans le courrier, des lecteurs rappellent qu'il n'existe en France ni une communauté musulmane, ni une communauté juive, ni une communauté chrétienne, mais des musulmans, des juifs, des chrétiens, divers entre eux, ainsi que des agnostiques et des athées [...]. Non pas des communautés, mais des citoyens français ou des résidents étrangers, qui ne se déterminent pas forcément par une appartenance religieuse. (Chronique du médiateur du *Monde*, Robert Solé, 6/09/2004)

Que se passe-t-il ici ? Et en quoi ces emplois de *communauté* sont-ils différents de l'emploi, par exemple, de *classe* dans *classe ouvrière* ? Deux différences : tout d'abord, d'un point de vue lexical, *classe* (Ncoll)... *classe*, directement, ce qui n'est pas le cas de *communauté*. L'adjectif adjoint à *classe* ne fait que préciser cette classification, comme vu précédemment. Ensuite, la structure [la Ncommunauté+ Adjectif] dénote un groupe, présenté comme minoritaire, en opposition avec un autre groupe qui l'englobe, et qui le situe : en (7) celui de la Corse, en (8), celui de la communauté nationale française - les deux présentés dans le texte, ou inférés du contexte. En somme, la structure [Ncommunauté+ adjectif épithète] pose l'altérité par rapport au groupe englobant ; ceci a pour effet, en retour, d'unifier et d'identifier (discursivement) le groupe par différenciation : ainsi, dans *la communauté française d'Abidjan*, où Abidjan figure ce groupe englobant [31]. Altérité et identité vont donc, ici, de pair. On trouve le même emploi avec *population* (*la population russe du Caucase*, *les populations issues de l'immigration*) ; mais il est plus neutre eu égard au mode de rassemblement des éléments, pour les raisons présentées en § 2.

Pour compléter cette description de *communauté* comme vocable disant l'identité et l'altérité, rappelons l'existence et l'emploi de ses dérivés *communautaire* et *communautarisme* (voir l'énumération dans l'exemple (9)), la proximité parasynonymique de *communautaire* et *identitaire*, et, enfin, le rapprochement discursif usuel qui est fait entre *communauté*, ainsi que ses dérivés, et la question de l'appartenance, de l'origine (ethnique), de la discrimination et de l'intégration (supposant une altérité), des « minorités » (dites parfois « visibles »), de ce qu'on appelle, bizarrement, la « diversité » [32], etc. L'exemple (10) illustre certaines de ces observations.

(9) [...] des chercheurs, des représentants communautaires, associatifs, religieux, des journalistes appartenant à des médias généralistes et communautaires (*Libération*, 19/03/2006).

(10) Contrairement à l'Union européenne, qui distingue des « communautés issues de l'immigration » et des « minorités nationales », les principes constitutionnels français interdisent « d'accorder le moindre contenu positif à la notion d' "origine" ou de "race" ». [...] Dans l'image qu'on donne de la réalité, les individus ont de plus en plus de mal à se vivre comme dépositaires d'une égalité promise à tous, leur identité étant réduite à l'appartenance à une communauté d'origine (*Télérama*, « La discrimination positive, facteur d'intégration ou ferment du communautarisme ? Le casse-tête des quotas », 15/12/2004).

Conclusion

Le socio-historien [33] Gérard Noiriel souligne dans ses écrits l'importance des dénominations portant sur les catégories d'individus dans le cadre des politiques sociales, et le rôle de ces dénominations administratives dans les discours publics en tant qu'elles contribuent à « *modeler l'identité des gens* » (p.74). Le propos, qui porte sur des dénominations identitaires concernant les individus (et notamment celles que j'ai présentées en introduction), peut être étendu, comme j'ai cherché à le montrer, aux dénominations concernant les groupes humains en société, dans la mesure où l'appartenance au groupe dessinée par la dénomination est à même de configurer le regard porté sur l'identité des individus.

À propos des noms de groupes (les Ncoll), il m'a en effet semblé pertinent, dans la perspective interdisciplinaire de ce numéro, de souligner le rôle de la langue, qui propose des dénominations porteuses de significations, et du discours ou, plutôt, des discours qui, dans leur propre ordre, emploient ces "outils" lexicaux en tant (i) qu'ils posent l'unité et le regroupement d'individus par ailleurs divers (ici le singulier morphologique des Ncoll exerce un rôle significatif), et (ii) qu'ils les posent selon un certain point de vue, lié à leur signification lexicale : le point de vue "neutre" porté *parenssemble*, ou celui, moins neutre, porté par *faction*, *secte*, *réseau*, *mafia*, ou encore par *communauté*... Selon l'une et l'autre de ces dimensions linguistiques (langue et discours), j'ai cherché à aborder l'identité, non pas en tant que « réelle » ou « fictive » directement, mais du point de vue du potentiel linguistique qu'ont les Ncoll pour rapporter, décrire ou fictionnaliser l'identité.

À travers une présentation de certains Ncoll humains sélectionnés pour l'analyse, on a vu que, pour certains d'entre eux, la question de l'identité n'est pas pertinente (les Ncoll généraux tels que *ensemble*, *groupe*, *collectivité*), mais que, pour la plupart, elle se trouve engagée, peu ou prou, dès lors que le rassemblement des individus suppose un "même", une ressemblance (*caste*, *classe*, *ethnie* ou encore *valetaille* ou *humanité*, ainsi que *droite*, *gauche* par exemple), ou, par extension, un "faire" commun (*administration*, *gouvernement* par exemple), ou un "vivre ensemble" (*communauté*, *société* par exemple). On a vu également que l'identité des groupes, et des individus les composant, se définit souvent, en langue (*secte*, *faction*, *tribu*) ou en discours (*communauté*), par le biais de l'altérité, et que cette notion est même définitoire pour certains d'entre eux (*majorité/opposition*). La perspective, plutôt lexicale, n'a peut-être pas permis d'éclairer autant qu'il le faudrait les aménagements, les glissements réels et les chevauchements d'emplois en discours (*tribu* et *communauté*, *communauté* et *population* par exemple), les variations d'un même lexème selon les contextes d'emploi (*bande* dans le discours juridique ou médiatique contemporain, et le même dans des conversations enfantines), ni les évolutions du sens des lexèmes en lien avec l'ancrage historique des discours – on peut supposer par exemple que les Ncoll *classe* ou *caste* sont sensibles à ces évolutions, y compris du point de vue de leur signification "identitaire". Enfin, on s'interrogera, en prolongement, sur l'extension de la notion de "même" : jusqu'où va l'idée de « même catégorie » ? Ainsi, nommer un ensemble d'individus *racaille*, *lie* ou *gratin*, *élite*, est-ce encore lui attribuer une identité ? En principe non, selon les définitions de l'identité proposées, mais la réponse est discutable. Et la question reste ouverte.

Références bibliographiques

Campbell Donald T., « Common fate, similarity and other indices of the status of aggregates of persons as social entities », *Behavioural sciences*, vol. 3, 1958, pp. 14-25.

Cislaru Georgeta, Guérin Olivia, Morim Katia, Née Émilie, Paigner Thierry et Veniard Marie (coord.), *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2007.

Ferret Stéphane, *L'identité*, Paris, Flammarion, 2011.

Godin Christian, *Dictionnaire de philosophie*, Paris, Fayard/Éditions du Temps, 2004.

Joosten Frank, De Sutter Gert, Drieghe Denis, Grondelaers Stef, Hartsuiker Robert J. & Speelman Dirk, « Dutch Collective Nouns and Conceptual Profiling », *Linguistics*, 45, 2004, pp. 85-132.

Kleiber Georges, « Dénomination et relations dénominatives », *Langages* 76, 1984, pp. 77-94.

Kleiber Georges, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique* 36, 2001, pp. 21-41.

Lammert Marie, *Sémantique et cognition : les noms collectifs*, Genève, Droz, 2010.

Lecolle Michelle, « Noms collectifs et méronymie », *Cahiers de grammaire* 23, 1998, pp. 41-65.

Lecolle Michelle, « Enjeux argumentatifs de la nomination : le cas du nom collectif *communauté* dans les discours publics contemporains », dans *Argumentation, manipulation, persuasion*, Boix Christian (dir.), Paris, l'Harmattan, 2007, pp. 227-247.

Lecolle Michelle, « Identité/altérité et noms collectifs humains. Le cas de *communauté* », *Questions de Communication* 13, 2008, pp. 323-342.

Lecolle Michelle, « Identité du groupe - identité de l'individu. De quelques noms collectifs humains », dans *Construction d'identité et processus d'identification*, Osu Sylvester N., Col Gilles, Garric Nathalie et Toupin Fabienne Berne (dir.), Peter Lang, 2009, pp. 309-332.

Noiriel Gérard, *Racisme : la responsabilité des élites*, entretien mené par B. Richard, Paris, Éd. Textuel, 2007.

Rémi-Giraud Sylviane et Rézat Pierre (dir.), *Les Mots de la Nation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1996.

Rémi-Giraud Sylviane, « Le mot *race* dans les dictionnaires français du XIX^{ème} siècle », dans *L'idée de « race » dans les sciences humaines et la littérature (XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles)*, Moussa Sarga (dir), Paris, l'Harmattan, 2003, pp. 205-221.

Rémi-Giraud Sylviane, « Relation partie-tout et relation taxinomique. Le mot *race* est-il dans l'impasse ? », dans *La relation partie-tout. Actes du colloque « La partition en langue et en discours », 6-8 novembre 2003, Strasbourg*, Kleiber Georges, Schnedecker Catherine & Theissen Anne (éds), Leuven, Peeters, 2006, pp. 137-152.

Siblot Paul, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signification nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique* 36, 2001, pp. 189-214.

Tamba Irène, « "Le peuple" : un nom collectif, une notion ambivalente », dans *Le peuple existe-t-il ? Les entretiens d'Auxerre*, Wieviorka Michel (dir.), Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2012, pp. 17-26.

Dictionnaires

ATILF, CNRS. *Le Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi)*. [en ligne] <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

Le Littré, Dictionnaire de la langue française 1872, CD-Rom Texte Intégral, Marsanne, Redon.

Rey Alain & Rey-Debove Josette (dir.), *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaire le Robert, 1994.

Rey Alain (dir.), *Dictionnaire Historique de la langue française*, 3 tomes, Paris, Dictionnaires le Robert, 2000.

Notes

[1] Voir M. Lecolle, « Noms collectifs et méronymie », *Cahiers de grammaire* 23, 1998, pp. 41-65 ; M. Lammert, *Sémantique et cognition : les noms collectifs*, Genève, Droz, 2010, et les références qui y sont citées.

[2] M. Lecolle, « Enjeux argumentatifs de la nomination : le cas du nom collectif *communauté* dans les discours publics contemporains », dans *Argumentation, manipulation, persuasion*, Boix Christian (dir.), Paris, l'Harmattan, 2007, pp. 227-247.

[3] J'emploierai indifféremment « référenciation » et « nomination » : ces termes renvoient à une activité discursive, celle de nommer- que l'objet nommé soit réel ou non. Le terme « dénomination » renvoie, lui, au rapport nom/référent, stable, en langue. Ces termes permettent de poser la distinction, classique en linguistique, entre ce qui relève du discours (« référenciation », « nomination ») et ce qui relève de la langue (« dénomination », « nom »). Voir notamment G. Kleiber, « Dénomination et relations dénominatives », *Langages* 76, 1984, pp. 77-94 ; G. Kleiber, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique* 36, 2001, pp. 21-41 ; P. Siblot, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signification nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique* 36, 2001, pp. 189-214. Voir aussi, à date plus récente, G. Cislaru et alii (coord.), *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2007.

[4] Le terme de « catégorie » étant des plus polyvalents, signalons que je l'utiliserai de manière délibérément vague, afin, justement, de questionner son extension. Le terme de « classe » que j'emploierai également dans mon métalangage sera discuté, rapidement, comme plus spécifique que « catégorie ». À ne pas confondre, enfin, avec *classe*, comme nom collectif, que je commenterai également...

[5] *Le Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFI)*. [en ligne] <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> (consulté le 24 mai 2012).

[6] Voir, entre autres, C. Godin, *Dictionnaire de philosophie*, Paris, Fayard/Éditions du Temps, 2004 ; S. Ferret, *L'identité*, Paris, Flammarion, 2011. Signalons que ces acceptions (du moins A et B) sont indifférentes à la différence humain/non humain.

[7] Discuté dans les textes rassemblés par S. Ferret, *op. cit.*

[8] T. Hobbes dans un extrait rapporté par S. Ferret, *op. cit.*, p. 115.

[9] D. T. Campbell, « Common fate, similarity and other indices of the status of aggregates of persons as social entities », *Behavioural sciences*, vol. 3, 1958, pp. 14-25.

[10] Cf. aussi sur ce point F. Joosten *et alii*, « Dutch Collective Nouns and Conceptual Profiling », *Linguistics*, 45, 2004, p. 85-132.

[11] Selon le sens du prédicat (adjectif, verbe) employé, les différences entre le groupe et les individus se remarquent, notamment dès lors qu'il est question de nombre, de taille, de moyenne, de mode de composition du groupe. Tout ce qui touche en particulier au "chiffrage" est sensible à cette différence, dont je n'ai fait ici que présenter une esquisse.

[12] S. Ferret, *op. cit.*, dans l'introduction.

[13] S. Ferret, *op. cit.* p. 214.

[14] Des Ncoll peuvent, sans contradiction, figurer dans deux catégories (*famille* ici). Certains exemples sont repris plus bas, sous un autre éclairage.

[15] M. Lammert, *op. cit.*, 2010.

[16] Je me réfère ici à une des significations de ces noms. *Groupe*, par exemple, a également une signification plus restreinte, celle de « ensemble d'artistes », notamment, qui le range dans le groupe 3.

[17] Pour *race* comme Ncoll (dans le sens de « famille, lignée »), voir S. Rémi-Giraud, « Le mot *race* dans les dictionnaires français du XIX^{ème} siècle », dans *L'idée de « race » dans les sciences humaines et la littérature (XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles)*, Moussa Sarga (dir.), Paris, l'Harmattan, 2003, pp. 205-221 et S. Rémi-Giraud, « Relation partie-tout et relation taxinomique. Le mot *race* est-il dans l'impasse ? », dans *La relation partie-tout. Actes du colloque « La partition en langue et en discours », 6-8 novembre 2003, Strasbourg*, Kleiber Georges, Schnedecker Catherine & Theissen Anne (éds.) Leuven, Peeters, 2006, pp. 137-152.

[18] M. Lecolle, « Identité du groupe - identité de l'individu. De quelques noms collectifs humains », dans *Construction d'identité et processus d'identification*, Osu Sylvester N., Col Gilles, Garric Nathalie et Toupin Fabienne Berne, Peter Lang, 2009, pp. 309-332.

[19] Le cas de *famille* est plus riche et donc plus complexe : si le patronyme et la "lignée" confèrent bien une identité aux individus par le biais du groupe, on simplifierait en parlant de « détermination identitaire », et le Ncoll ne fonctionne pas linguistiquement comme classificateur de la même manière que *classe* ou *caste* par exemple.

[20] M. Lammert (*op. cit.*) propose une typologie de l'ensemble des Ncoll, non humains compris. Cette typologie repose sur des critères de rapport à l'espace (vu concrètement ou abstraitement) que je ne reprends pas ici à mon compte.

[21] Voir plus bas le cas de *communauté*, qui présente une polysémie du même type (nom de propriété et nom collectif).

[22] Voir S. Rémi-Giraud et P. Rétat (dir.), *Les Mots de la Nation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1996. Pour *peuple*, voir notamment I. Tamba, « "Le peuple" : un nom collectif, une notion ambivalente », dans *Le peuple existe-t-il ? Les entretiens d'Auxerre*, Wieviorka Michel (dir.), Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2012, pp. 17-26. Dans ce riche ouvrage pluridisciplinaire, Irène Tamba aborde *peuple* d'un point de vue linguistique, présentant ce nom dans son ambivalence foncière : le tout, entité unique (*le Peuple*) et la partie (les classes populaires). Ces deux valeurs, fortement identitaires chacune à leur manière, n'épuisent pas les interprétations conférées au nom par l'histoire ou la sociologie, mais influent sur elles.

[23] Certes, le groupe prépositionnel à *gauche* n'est pas le Ncoll *la gauche*. Mais on rapprochera la formulation de cette expression de celles, très courantes, du type : *au parti*, *on pense que*, avec un groupe prépositionnel en à contenant un

Ncoll, suivi de *on*. Cet exemple me donne également l'occasion de rappeler que *droite* et *gauche*, comme Ncoll politiques, tirent originellement leur sens de la configuration spatiale des groupes politiques à l'assemblée en 1791 (cf. *Le Nouveau Petit Robert*). Cette origine spatiale n'est sans doute pas sans incidence sur leurs caractéristiques sémantiques "identitaires", à un niveau abstrait. Mais ce point nécessiterait un développement.

[24] Voir le *Dictionnaire Historique de la langue française* : « Dérivé de *se* qui (suivre), secte a d'abord le sens de 'doctrine religieuse ou philosophique', puis celui de 'compagnie, suite' (1200), encore relevé en 1611 [...]. Secte (1525) désigne un groupe constitué à l'écart de l'église pour soutenir des opinions théologiques particulières ».

[25] M. Lecolle, *op. cit.*, 2009.

[26] Dans les dictionnaires, *tribu* est aussi un synonyme de *famille*, mais ce n'est pas ainsi qu'il est employé. On le trouve aussi employé au sens de « famille de grande taille », synonyme : *smala*. *Tribu* n'a pas alors le trait d'altérité que je relève ici, pas plus, me semble-t-il, que dans le vers célèbre de Mallarmé (« Donner un sens plus pur aux mots de la tribu [...] »), où *tribu* se rapproche plutôt de *decommunauté*.

[27] Encyclopédie Wikipedia [en ligne] <http://natureculture.org/wiki/index.php?title=Tribu> (consulté le 24 mai 2012).

[28] Je reprends en résumé des études précédentes sur ce Ncoll : voir en particulier Lecolle, *op. cit.*, 2007 et M. Lecolle, « Identité/altérité et noms collectifs humains. Le cas de *decommunauté* », *Questions de Communication* 13, 2008, pp. 323-342.

[29] On peut gloser la dérivation de *communauté* à partir de *commun* par « le fait d'avoir X en commun », et, en tant que Ncoll : « l'ensemble de ceux qui ont X en commun ».

[30] Le mot « ethnique » (nom et adjectif) renvoie, dans certaines terminologies linguistiques, aux peuples.

[31] On trouve aussi, avec les mêmes effets, dans une structure proche (au singulier ou au pluriel) des compléments de noms caractérisants : *communautés issues de l'immigration*.

[32] Le nom lui-même est employé comme Ncoll, ce qui est pour le moins paradoxal. On posera la question faussement naïve : la « diversité » est-elle composée de personnes diverses ? On sait que ce n'est pas le cas : en réalité, *diversité* comme Ncoll dit essentiellement l'altérité. Les usages sociaux ont plus ou moins imposé une nouvelle signification lexicale à ce mot.

[33] Comme il se qualifie. Voir G. Noiriel, *Racisme : la responsabilité des élites*, entretien mené par B. Richard, Paris, Éd. Textuel, 2007.